



PROGRAMMES OFFERTS

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- › Briquetage-maçonnerie
- › Charpenterie-menuiserie

ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

- › Gestion d'une entreprise de la construction

ÉLECTROTECHNIQUE

- › Électricité
- › Électromécanique de systèmes automatisés
- › Installation et entretien de systèmes de sécurité

ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- › Carrosserie
- › Mécanique automobile
- › Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
- › Multi-DEP

MÉTALLURGIE

- › Fonderie
- › Soudage-montage
- › Soudage haute pression

TRANSPORT

- › Transport par camion



qualitech.csduroy.qc.ca
cfp-reception@csduroy.qc.ca

DEP :
Diplôme d'études professionnelles

ASP :
Attestation de spécialisation professionnelle

ADRESSES

500, rue des Érables
Trois-Rivières (Québec)
G8T 9S4
Téléphone : 819 373-1422
Télécopieur : 819 373-5262

École de fonderie
3245, rue Foucher
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 1M6
Téléphone : 819 374-4066
Télécopieur : 819 374-0925

École de charpenterie
Louiseville
391, rue de la Mennais
Louiseville (Québec)
J5V 1T5
Téléphone : 819 373-1422
poste 7532
Télécopieur : 819 840-1321

École de l'automobile
1980, rue Paul-Lemoyne
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 2W2
Téléphone : 819 379-5804
Télécopieur : 819 379-0865

École d'ébénisterie
185, rue Dessureault
Trois-Rivières (Québec)
G8T 2L7
Téléphone : 819 373-1422
Télécopieur : 819 373-5262

Les renseignements contenus dans les grilles des programmes d'études étaient à jour en juin 2018; elles ne sont présentées qu'à titre indicatif. Étant donné que certains programmes sont présentement en révision, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet ou celui d'Inforoute FPT afin de prendre connaissance des modifications qui surviendront en cours d'année.
inforoutefpt.org

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.



ADMISSION

- › SARCA, Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières (Québec) G8Y 2A5
Téléphone : 819 840-0448 Sans frais : 1 877 353-4273
Télécopieur : 819 840-0500 sarca@csduroy.qc.ca
- › Sur Internet : inforoutefpt.org - srafp.com - sarca.csduroy.qc.ca

QUAND ?

- › Pour plus de renseignements sur les dates limites pour déposer votre demande d'admission consulter :
<http://sarca.csduroy.qc.ca/admission-en-formation-professionnelle>

AIDE FINANCIÈRE

- › Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour plus de renseignements, visitez afe.gouv.qc.ca ou consultez l'agent de financement de votre établissement.



BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Briquetage-maçonnerie
Charpenterie-menuiserie
Gestion d'une entreprise de la construction

(Secteur administration, commerce et informatique)



2019-2020


Commission scolaire
du Chemin-du-Roy


CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
QUALITECH

Programme
5303

DEP
900 heures
réparties
sur une année

Possibilité
de poursuivre
sa formation dans
une attestation
de spécialisation
professionnelle
(ASP) : Gestion d'une
entreprise spécialisée
de la construction

Enseignement
individualisé

Entrées périodiques/
sorties variables

Programme offert
en concomitance

NATURE DU TRAVAIL

▪ Poser des briques,
des blocs de béton,
des pierres et
autres matériaux
analogues pour
construire ou
réparer des murs, des
arcs,
des cheminées,
des foyers et
autres ouvrages
d'après des plans
et des devis

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS BRIQUETAGE- MAÇONNERIE

APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Bonne résistance physique
- Bonne coordination motrice
- Dextérité manuelle et digitale
- Habileté à imaginer des formes géométriques
- Aimer travailler physiquement
- Aimer le travail répétitif
- Contre-indiqué pour les personnes sujettes au vertige

CONTENU DU PROGRAMME

| HEURES | COMPÉTENCES |
|--------|---|
| 30 | Santé et sécurité sur les chantiers de construction |
| 15 | Métier et formation |
| 30 | Mortiers |
| 30 | Échafaudages |
| 120 | Pose à la ligne |
| 90 | Montage des coins |
| 60 | Plans et devis |
| 90 | Ouvrages simples |
| 90 | Ouvrages complexes |
| 45 | Initiation au soudage |
| 45 | Ouvrages - Éléments préfabriqués |
| 90 | Taille et pose de pierres |
| 30 | Cheminées et bases de poêles |
| 15 | Sensibilisation au réfractaire |
| 120 | Adaptation au milieu du travail |

Note : Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, chapitre R.20.*



CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

Condition particulière pour les programmes de cette catégorie :

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle dans un programme d'études visé, est titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé et a obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1er cycle du secondaire de la formation générale de la formation générale des jeunes ou de la 2e secondaire de la formation générale des adultes.

Programme
5309

ASP
450 heures
réparties
sur 5 mois

Formation
offerte de soir
et le samedi

Entrées
périodiques

NATURE DU TRAVAIL

▪ Assurer le suivi
d'un chantier
spécialisé de la
construction,
la recherche
efficace de
contrats et la
préparation
des budgets

ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

GESTION D'UNE ENTREPRISE DE LA CONSTRUCTION*

APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Aimer diriger, organiser et gérer
- Aimer travailler avec les chiffres
- Aimer travailler dans un bureau
- Autonomie
- Habileté à communiquer avec le public
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités

CONTENU DU PROGRAMME

| HEURES | COMPÉTENCES |
|--------|---------------------------------------|
| 15 | Métier et formation |
| 15 | Communication en milieu de travail |
| 45 | Activités à caractère juridique |
| 45 | Plans et devis |
| 45 | Code du bâtiment du Québec |
| 90 | Coût d'un projet |
| 45 | Plan de développement de l'entreprise |
| 60 | Comptabilité et finances |
| 30 | Gestion santé et sécurité |
| 60 | Gestion d'un chantier de construction |

* Ce programme est offert en collaboration avec l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec



CONDITIONS D'ADMISSION

Cette ASP est un programme de lancement d'entreprise. Il n'y a aucune condition d'admission.

Programme
5319

DEP
1350 heures
réparties
sur une année

Programme enrichi
Développement
durable
(éco-bâtiment)

Possibilité de
poursuivre sa
formation dans
une attestation
de spécialisation
professionnelle
(ASP) : Gestion d'une
entreprise spécialisée
de la construction

Entrées
périodiques

Programme offert
en concomitance

NATURE DU TRAVAIL

▪ Réaliser les
tâches et les
activités inhérentes
à la charpenterie-
menuiserie : coffrages
à béton, charpente
de bois et cloisons
métalliques, travaux
de menuiserie,
d'assemblage,
d'érection et de
réparation de pièces
de bois ou de métal,
de finition intérieure
et extérieure,
et d'aménagement

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS CHARPENTERIE- MENUISERIE



APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Bonne résistance physique
- Bonne coordination motrice
- Habileté à imaginer des formes géométriques
- Habileté à faire des calculs exacts
- Aimer le travail à l'extérieur
- Contre-indiqué pour les personnes sujettes au vertige

CONTENU DU PROGRAMME

| HEURES | COMPÉTENCES |
|--------|---|
| 15 | Métier et formation |
| 30 | Santé et sécurité sur les chantiers de construction |
| 75 | Outils manuels et portatifs électriques |
| 90 | Plans, devis et croquis |
| 45 | Calculs de planification |
| 60 | Alignement et nivellement |
| 45 | Échafaudage, levage et manutention |
| 90 | Ameublement et accessoires |
| 105 | Coffrages d'empanchements et de murs |
| 30 | Fondations profondes |
| 105 | Colonnes, poutres et dalles |
| 60 | Charpentes de planchers |
| 90 | Charpentes de murs |
| 105 | Toits |
| 45 | Travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation |
| 105 | Finition extérieure |
| 120 | Finition intérieure |
| 120 | Construction d'escaliers |
| 15 | Intégration au marché du travail |

Formation également offerte à Louiseville, à Drummondville et à Victoriaville.

Note : Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, chapitre R.20.*

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

OU La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle pour obtenir les unités de 4e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.